

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
6° REGION MILITAIRE

MISE EN DEMEURE

N° 01

S.A.R.L ERRAID DES GRANDS TRAVAUX, le siège social commune Sidi Khouiled wilaya de Ouargla titulaire du contrat n° **07/2021** du 28 Janvier 2021, relatif aux **Travaux de réalisation des abris véhicules légers (10*8*5) trois (03) abris des engins (30*15) atelier de réparation et maintenance abris groupe électrogène et aménagement extérieur au niveau de TINZAOUATINE**, en 6°Région Militaire, est mise en demeure pour :

- Retard de présentation du projet ;
- Négligence de l'atelier ;
- Echéance les délais contractuels.

L'entreprise est invitée à remédier au manquement enregistré, dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la publication de la présente mise en demeure, dans la presse nationale ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Passé ce délai, les mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur, seront prises à son encontre.